



VILLA MÉDICIS  
ACADÉMIE DE FRANCE  
À ROME

APPEL A CANDIDATURES N° 17 /2019 POUR L'ATTRIBUTION DE PRESTATIONS D'INTERPRETARIAT auprès de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis, du 2 août 2019.

Le secrétaire général et directeur par intérim de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis déclare que sont retenues les candidatures suivantes :

En qualité de traducteur/traductrice – interprète :

Mme Lucrezia di Stefano

Mme Maria Massa

Mme Simona Zibellini

Mme Selene Pedetta Peccia

Quatre candidatures ont fait l'objet d'un examen par la commission.

Cette décision prend effet à compter du 9 septembre 2019 et sera notifiée à l'ensemble des candidats retenus.

Fait à Rome, le 6 septembre 2019

Le secrétaire général et directeur par intérim

Stéphane Gaillard